



**COMPTE RENDU SÉANCE
DU 22 FEVRIER 2010**

Excusés : Gérard HAISSANT, Joel ADAM, Joël HAMON, Dominique GICQUEL

Subventions 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes :

<u>Associations Pléchatelloises :</u>			
A.C.C.A	230 €	Les Sens Ciel Tai Chi	150 €
A.V.C.P. VTT/Cyclo	1 000 €	Foyer des Jeunes	500 €
Association « Les As du Volant »	150 €		
Moto Club (dont 550 € initiation)	800 €	<u>Autres organismes :</u>	
JA	2 000 €	C.F.A - B.T.P Formation d'Ille et Vilaine	96 €
A.P.E Henri Dès	676 €	Chambre des Métiers 35	176 €
A.P.E.L St Michel	364 €	ISSAT des Pays de Vilaine	32 €
A.P.E.L Le Chatellier		Lycée la Noé St Yves – Bain de Bretagne	192 €
(dont 1000 € : garderie)	1 448 €	Institut Paul Cezanne – Fougères	16 €
A.C.L.C.E.C	1 000 €	Maison Familiale de Boeuvres – Messac	16 €
Club Joie et Amitié	305 €	Maison Familiale - Guilliers	16 €
Ludothèque « Jeux en délire »	800 €	I.M.E Bain de Bretagne	100 €
Association « Qui Vive »	500 €	Association des Amis des Soins Palliatifs	100 €
U.N.C	100 €	Trait d'Union Bol d'Air	100 €
Les Aventuriers de Play-Chatel	150 €		